



## Communiqué unitaire Seine-Saint-Denis

26 janvier 2016

Grèves et manifestations

pour un service public de qualité et  
une nette augmentation du pouvoir d'achat

Les organisations syndicales FSU 93, FNEC FP FO 93, CGT Educ'action 93 et CNT Education 93 estiment que, si la négociation salariale qu'elles réclament depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions.

En effet, en faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation générale des traitements, le gouvernement annonce la couleur : la politique d'austérité continue.... et ce n'est pas la nôtre ! De surcroît, les déclarations se multiplient sur les difficultés de la relance, une croissance toujours en berne, qui laissent très mal augurer de ce rendez-vous salarial.

S'ajoutent à cela, la poursuite à une vitesse effrénée et sans réelle négociation, de nombreuses réformes (collèges, territoriales, santé...) qui, si elles sont mises en œuvres, vont avoir de nouveaux et graves impacts négatifs sur le service public rendu aux citoyens et aggraver encore les conditions de travail des personnels. **L'intersyndicale 93 exige l'abrogation immédiate de la réforme du collège et l'ouverture de nouvelles négociations.**

Enfin, de nombreux secteurs de la Fonction publique, pourtant essentiels au progrès social et à la population, restent confrontés à des sous effectifs absolument insupportables. L'intersyndicale exige l'ouverture de négociations pour un plan de développement de l'Ecole en Seine-Saint-Denis.

C'est pourquoi, les organisations syndicales FSU 93, FNEC FP FO 93, CGT Educ'action 93 et CNT Education 93 appellent d'ores et déjà à faire de la journée du 26 janvier 2016, un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations pour :

- une significative augmentation de la valeur du point d'indice, prenant en compte l'inflation subie depuis plusieurs années et, en particulier, depuis 2010,
- des mesures générales permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat,
- le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, dans les très nombreux secteurs qui en ont besoin,
- des moyens financiers à la hauteur des besoins de service public,
- la défense d'un service public de proximité garant de la cohésion sociale.

Les organisations syndicales appellent à se rassembler en Assemblée Générale selon toutes les modalités possibles ( Etablissement, ville, Ile de France...).

Bobigny, le 8 janvier 2016